

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 16-2015

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 14 décembre 2015, ledit conseil a adopté le règlement numéro 16-2015 établissant les dépenses à être engagées par la municipalité, en 2016, en application de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 18 décembre 2015.

Danielle Caron, OMA,
Greffière